

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX et le jeudi 05 mai à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 29 avril 2022, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 29 avril 2022
Nombre de présents	33	
Nombre de pouvoirs	2	Date de l'affichage : 11 mai 2022
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Didier ZARZUELO.

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Benoît LAMIABLE, M. Bruno JANOT.

POUVOIRS :

M. Benoît LAMIABLE, a donné pouvoir à Mme Martine ERIDIA,
M. Bruno JANOT, a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : RESULTATS 2021 - AFFECTATION DEFINITIVE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

VU les instructions budgétaires et comptables M14, M4, M49,

VU les comptes de gestion 2021 et les comptes administratifs de la ville,

VU la délibération du 23 mars 2022 d'affectation provisoire des résultats,

VU les budgets primitifs 2022 reprenant les résultats provisoires de l'exercice 2021.

Conformément aux dispositions des instructions comptables, il convient pour le conseil municipal, d'arrêter les comptes des différents budgets et de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

Il est rappelé que ce résultat n'est pas libre d'emploi car il doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

L'affectation des résultats définitifs figure sur le tableau annexé à la présente délibération, présentant les résultats de l'exercice, les besoins de financement et les propositions d'affectation pour tous les budgets de la collectivité.

Les résultats définitifs seront réajustés si nécessaire par décision modificative.

SUR PROPOSITION DE Mme HENAULT Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'affectation des résultats définitifs 2021 pour les différents budgets de la ville conformément au tableau joint en annexe.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

1° 2° 3° 4° 5° 6° 7° 8°

ANNEXE A LA DELIBERATION RESULTATS 2021- AFFECTATION DEFINITIVE : CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022
RESULTATS PAR BUDGET

BUDGET	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			AFFECTATION	
	Résultat exercice 2021 (solde)	Résultat antérieur non affecté (002)	Cumul des résultats à affecter	Solde exécution au 001 à affecter	Solde restes à réaliser	Besoin (si -) ou excédent (si +) de financement	Fonds propres Recettes invest. Compte 1068	Report section fonctionnement au 002
BUDGET PRINCIPAL	3 789 921,39	3 392 675,51	7 182 596,90	-5 864 959,90	1 312 271,93	-4 552 687,97	4 552 687,97	2 629 908,93
EAU THERMALE	-274 522,18	1 172 803,09	898 280,91	1 026 700,56	-42 131,99	984 568,57	0,00	898 280,91
BOUES THERMALES	-390 731,58	1 098 058,95	707 327,37	291 846,31	-24 401,67	267 444,64	0,00	707 327,37
BUDGET DES FETES	1 953,54	3 992,81	5 946,35	-1 676,06	-	-1 676,06	1 676,06	4 270,29
PARCS DE STATIONNEMENT	234 301,82	160 346,25	394 648,07	-1 205 359,74	1 095 376,00	-109 983,74	109 983,74	284 664,33
ACTIVITES ASSUJETTES TVA	204 873,74	359 620,09	564 493,83	-2 361 809,06	1 500 000,00	-861 809,06	564 493,83	0,00
LOTISSEMENT DU MOUSSE	-149 306,40	149 306,40	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00

clôture du budget annexe Lotissement au Mousse au
31/12/2021

Pour rappel :